



***Confédération Africaine des Organisations Professionnelles de pêche  
artisanale***

**Déclaration des femmes 03 Mai 2019 à Conakry**

Si les femmes sont présentes tout au long de la filière de la pêche artisanale africaine, elles sont en particulier actives dans le secteur de la transformation et de la commercialisation.

Nous, les femmes des organisations de la CAOPA, avons, au cours de cette rencontre de Conakry, exprimé nos préoccupations essentielles qui portent sur quatre points :

- **l'accès au poisson comme matière première ;**
- **l'amélioration de nos conditions de travail ;**
- **l'amélioration des activités de transformation et de commerce;**
- **la mise en place des systèmes de financement appropriés.**

**1. En ce qui concerne l'accès au poisson comme matière première**

Etant donné la surexploitation des ressources halieutiques en Afrique, beaucoup de nos pêcheurs ne ramènent plus dans leurs filets de quoi approvisionner les femmes transformatrices, micro-mareyeuses et mareyeuses.

Les femmes du secteur sont directement affectées par la mauvaise gestion des ressources. Nous devons également faire face à la concurrence déloyale d'autres acteurs, comme les usines de transformation du poisson en farine, qui nous privent de notre poisson et nous empêchent de contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations.

Nous sommes des actrices de la gestion durable des ressources, au même titre que les pêcheurs. Nous l'avons prouvé, comme lors de notre rencontre de 2018 en Gambie, où nous avons pris l'engagement de ne plus acheter de juvéniles capturés illégalement, afin de protéger notre poisson.

**Nous demandons à nos Etats de s'engager résolument pour une gestion durable et transparente de nos ressources halieutiques, de donner la priorité d'accès à ceux et celles qui contribuent à la sécurité alimentaire et nutritionnelle de nos populations et d'impliquer tant les hommes que les femmes du secteur de la pêche artisanale dans cette gestion.**

## **2. En ce qui concerne les conditions de travail**

**Nous demandons à nos Etats de prendre des mesures en vue d'offrir aux femmes actives dans le secteur de la pêche artisanale africaine des conditions de travail décentes, conformes aux droits humains.**

La question de la santé et de la sécurité au travail des femmes doit devenir une partie intégrante de la politique des pêches de nos pays et des initiatives de développement.

**Nos États doivent faire le nécessaire pour que nos communautés aient accès, à un prix abordable, aux services publics essentiels à la bonne marche des activités, notamment les activités de transformation et de commerce des femmes: services d'enlèvement des déchets sûrs et hygiéniques, eau potable, sources d'énergie, sites de travail aux normes.**

Nous demandons également que nos Etats s'engagent à nos côtés pour l'avenir de nos enfants : nous voulons que nos enfants puissent bénéficier des garderies et d'écoles qui soient proches des lieux de pêche et de transformation du poisson.

### **3. En ce qui concerne l'amélioration des activités de transformation et de commerce**

Nous demandons à nos États d'encourager les investissements dans des infrastructures et des structures organisationnelles adaptées, ainsi que dans le renforcement des capacités, pour permettre aux femmes de la pêche artisanale de produire et commercialiser des produits salubres et de bonne qualité, aussi bien pour les marchés locaux que les marchés régionaux.

Nous demandons à nos Etats d'appuyer les initiatives visant à créer une valeur ajoutée, qui misent sur des technologies simples, efficaces, peu coûteuses, innovantes, adaptées au contexte et mises en œuvre avec un dialogue constant avec les femmes qui vont utiliser ces technologies.

Les femmes du secteur privilégient aujourd'hui des pratiques respectueuses de l'hygiène et de l'environnement, pour éviter le gaspillage de la matière première mais aussi de l'eau, du bois lors de la manipulation du poisson.

Il existe encore aujourd'hui trop d'obstacles à l'écoulement des produits de la pêche artisanale sur les marchés régionaux. Il s'agit pourtant d'un maillon indispensable pour améliorer la sécurité alimentaire des populations africaines.

Il est donc indispensable que les Etats facilitent l'accès des produits de la pêche artisanale, frais et transformés, aux marchés locaux, nationaux, régionaux et internationaux et encouragent le commerce équitable et non discriminatoire de ces produits.

### **4. En ce qui concerne le financement**

Le développement de nos activités a besoin de moyens financiers considérables non couverts par les systèmes de crédit existants.

**Nous demandons à nos États de soutenir la mise en place de systèmes coopératifs ou mutualistes d'épargne, de crédit et d'assurance, en veillant particulièrement à garantir l'accès des femmes à ces services.**

Ces services devront mettre à disposition des femmes des produits et services financiers adaptés à leurs besoins, avec des conditions et modalités d'accès au crédit allégées et assouplies et une bonne couverture spatiale de la zone maritime occupée par la pêche artisanale.

Un appui conseil aux bénéficiaires des crédits mis en place est également indispensable pour permettre un bon remboursement des crédits permettant une réutilisation des fonds.